



Herbicides
céréales



Trinity[®] et Bandrille[®] sur variétés sensibles au chlortoluron

Sur quelles variétés ?
Sous quelles conditions ?



ADAMA

Liste des variétés sensibles possibles pour l'application de Trinity® ou Bandrille® pour l'automne 2019

Liste des variétés sensibles au chlortoluron testées avec Trinity	
ADVISOR	IZALCO
AIGLE	LAVOISIER
ALIXAN	LG ALTAMONT
APOSTEL	LG ASCONA
ARKEOS	LUMINON
ARMADA	RGT CYSTEO
BERGAMO	RGT GOLDENO
BIENFAIT	RGT SACRAMENTO
CONCRET	RGT VELASKO
COSTELLO	RUBISKO
DESCARTES	SOVERDO CS
DIAMENTO	TRAPEZ
DIVIN	TRIOMPH
DONJON	OBIWAN
FOXYL	CAMPESINO
FRIPON	OLBIA
GALLIXE	SOVERDO CS
GHAYTA	RGT CONEKTO
HYBIZA	RGT LEXIO
HYCLICK	WINNER
HYPODROM	

Conditions d'ouverture de cette liste pour Trinity® et Bandrille®

Trinity® / Bandrille® en application seul :

Prélevée : 2 l/ha max

Post-levée : 2 l/ha max

Trinity® / Bandrille® en association :

Prélevée:

- ▶ Spécialités à base de prosulfocarbe (800 g/l) + Trinity® / Bandrille® (2 + 2) max*
- ▶ Spécialités à base de pendiméthaline (300 g/l) et de flufénacet (60 g/l) + Trinity® / Bandrille® (2 + 2) max*
- ▶ Pontos 0.75L/ha + Trinity® / Bandrille 1.5L/ha*

Post-levée:

- ▶ Spécialités à base de flufénacet (400 g/l) et de diflufénicanil (200 g/l) + Trinity® / Bandrille® (0,5 + 1,5) max*
- ▶ Pontos 0.75L/ha + Trinity® / Bandrille 1.5L/ha*
- ▶ Glosset 600 SC +0.4L/ha Trinity® / Bandrille 1.5L /ha*

* En cas de mélange, se référer aux conditions d'emplois des produits partenaires et aux bonnes pratiques agricoles de ses produits.

L'ensemble des applications doivent se faire dans le cadre des bonnes pratiques agricoles sur des céréales en bon état végétatif, avec une qualité de semis adéquat (2cm min), ne pas traiter en cas de fortes précipitations attendus.

L'ouverture sur les variétés sensibles au chlortoluron ne concerne que les variétés et produits cités dans la communication. Adama ne peut être tenu responsable pour des applications de tout autre produit à base de chlortoluron ou sur variétés non testées en cas de désagrément.

GLOSSET 600SC/VULPIX 600 SC (AMM 2190149) 600 g/l flufenacet, formulation SC. Attention.



H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P301+P312 en cas d'ingestion : Appeler un médecin, un centre antipoison en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les Directives nationales. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau. SPe8 Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Marque déposée de et détenteur homologation : Globachem NV. .

PONTOS 240g/L de flufenacet + 100g / L de picolinafène. Formulation SC. Attention . N° AMM 2180864



H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'exposition répétées ou d'une exposition prolongée

EUH208 : Contient du flufenacet, de la 1,2- benzisotiazol 3 (2H)-one et de la 2-méthyllisotiazol -3(2H)- one

Peut produire une réaction allergique

Protection utilisateur lors préparation bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

"Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et ou www.phytodata.com

Trinity® – Bandrille® - SC – Suspensions concentrée - chlortoluron 250 g/L + diflufénicanil 40 g/L + pendiméthaline 300 g/L - AMM N°20160208 - Attention –

H351 : susceptible de provoquer le cancer

H361d : susceptible de nuire au fœtus

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH208 contient de la pendiméthaline et du 1,2-Benzisothiazolin-3 one. peut produire une réaction allergique

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Prosulfocarbe - Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 H302 - Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317 - Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2 H411 –Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Pendiméthaline - Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317 - Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1, H400 - Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1, H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Flufenacet - Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 H302 - Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie 2 H373 - Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1, H400 Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1, H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Diflufénicanil - Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 3 H412. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. © Marques déposées Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Annule et remplace toute version précédente. **septembre 2019**

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.